

COMTE RENDU COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE

SEANCE DU 6 AVRIL 2022 18H

Présents :

- Laetitia CASTILLON
- Damien ARIANO
- Maud BERTON
- Michael LE ROI
- Nathalie BUNDY
- Thomas FREDERIQUE
- Damien GALLUS
- Francis GUIGUES
- Eric PIERREZ
- Catherine BERGOGNE
- Laura GRANIER

Absents :

- Evelyne MEJEAN
- Sandra PONCET
- Manuel ALLEGRET
- Patrick COURTES
- Jonathan AYCART

PRESENTATION DE LA COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE POUR LA GESTION DES BIODECHETS

Pour mieux associer la population le conseil municipal peut créer des comités consultatifs sur tout problème d'intérêt communal concernant tout ou partie du territoire de la commune. Ces comités comprennent des personnes qui peuvent ne pas appartenir au conseil, notamment des représentants des associations locales. Sur proposition du maire, il en fixe la composition pour une durée qui ne peut excéder celle du mandat municipal en cours. Chaque comité est présidé par un membre du conseil municipal, désigné par le maire.

Les comités peuvent être consultés par le maire sur toute question ou projet intéressant les services publics et équipements de proximité et entrant dans le domaine d'activité des associations membres du comité. Ils peuvent par ailleurs transmettre au maire toute proposition concernant tout problème d'intérêt communal pour lequel ils ont été institués.

Afin de recycler sur place les biodéchets, la commune souhaite proposer aux habitants un service de valorisation de ces derniers (broyat, compostage) par la mise en place de composteurs collectifs et d'une plateforme de stockage et de broyage des déchets verts.

Afin de mettre en place ce service et d'assurer sa pérennité, il a été voté lors du dernier conseil municipal la création d'un comité consultatif, appelé « commission extra-municipale pour la gestion des biodéchets », chargé de proposer les modalités de mise en place et de fonctionnement du service. Ce comité sera composé d'élus, d'agents des services techniques et de représentants de la société civiles. Les membres hors élus seront désignés après appel à candidatures.

COMPOSITION DE LA COMMISSION

Suite à l'appel à candidature, 9 membres se sont manifestés et ont été désignés pour composer cette commission extra-municipale (4 titulaires et 5 suppléants). Les membres absents ont été désignés suppléants.

- Laetitia CASTILLON : TITULAIRE
- Damien ARIANO : TITULAIRE
- Michael LE ROI : TITULAIRE
- Nathalie BUNDY : TITULAIRE

- Maud BERTON SUPPLEANTE
- Thomas FREDERIQUE : SUPPLEANT
- Evelyne MEJEAN SUPPLEANTE
- Sandra PONCET SUPPLEANTE
- Manuel ALLEGRET SUPPLEANT

Tous les membres (élus, agent, habitants) de la commission se sont présentés.

ORGANISATION DE LA COMMISSION

Les réunions le mercredi à 18h pour une durée d'1 heure conviennent à toute l'équipe.

COMPOSTEURS COLLECTIFS

Les travaux de la phase 2 place des écoles vont permettre l'installation de composteurs collectifs d'ici la fin du mois d'avril. 3 bacs en bois seront installés : 1 bac avec du broyat et 2 bacs pour le compost. Un panneau et des affiches seront sur le site pour expliquer aux habitants comment utiliser le composteur.

Les membres de la commission sont désignés comme référents pour la gestion des composteurs collectifs. Qu'est-ce qu'un référent ? Le référent est la personne qui vérifie la bonne utilisation des composteurs. Pour ce faire, Nîmes Métropole propose une formation le mercredi 27 avril à 18h devant les composteurs. Suite à la formation un planning sera mis en place.

Idées à mettre en place lorsque les composteurs seront fonctionnels :

Lors de l'inauguration de la phase 2 place des écoles, il faudra prévoir une animation/formation pour les habitants sur le fonctionnement des composteurs collectifs.

Travailler sur la gestion des biodéchets avec les enfants qui mangent à la cantine.

Questions :

Est-ce que le bar pourrait amener son marc de café ?
Voir comment la population peut profiter du compost ?

PLATEFORME DECHETS VERTS

L'équipe municipale a trouvé un lieu pour la mise en place d'une plateforme pour stocker les déchets verts. Cette plateforme a été aménagée (terrassment, fermeture) afin que les agents techniques puissent l'utiliser dans un premier temps, pour ensuite être ouverte aux habitants. Le type de déchets verts acceptés sont les branches (végétation ligneuse). Attention pas de tonte, d'herbe et feuilles.

Cette plateforme pourrait ouvrir aux habitants à partir de l'automne 2022 à condition que le broyeur soit disponible. La plateforme ne serait pas ouverte à l'année mais pendant les périodes de taille : printemps et automne. Dates d'ouvertures proposées : de mars à mai et d'octobre à novembre. Les agents techniques pourraient être présent sur la plateforme pour accueillir les habitants ½ ou 1 journée par semaine, le mercredi.

Nous n'avons pas encore défini les modalités suivantes :

Est-ce qu'il faut s'inscrire au préalable sur des plages horaires (mairie ou site internet) ?

Est-ce ouvert pour tous (habitants de Parignargues) ?

Mise en place de collecte chez les habitants 1 fois par mois ?

Entraide entre habitants pour amener les déchets à la plateforme ou prêt de matériel ?

« Covoiturage déchets ».

Sur le bénévolat la plateforme pourrait ouvrir ½ journée dans le week end ?

Lorsque la plateforme sera mise en place il faudra prévoir un règlement et des séances d'ouverture pour que les habitants puissent récupérer du broyat.

PLANNING :

Mercredi 27 avril à 18h : formation composteurs collectifs. Rendez-vous devant les composteurs.

Mercredi 1^{er} juin à 18h : rendez au parc des associations pour visite de la plateforme

AUTRES :

Communication : création d'un groupe whats'app ?

Merci à tous pour votre participation.